

*enregistrées par ordonnance du bureau, présentées par ledit seigneur de La GROCE au registre
du roy de la sénéchaussée de Beaucaire et Nymes, le vingt troisième de mars mil
cinq cens cinquante huict en présense de Me Pierre VALETE procureur du roy
en ladite sénéchaussée a ce consentement, et scest mis en possession réalle dudit
office icelluy de La GROCE, signé PERES⁽⁷⁾*

(Collationé)

*Copie extrecte de son original
par moy greffier en la court
présidialle de la séneschaucée
de Beaucaire*

PARADES

(7) Aucune information sur "Peres" ou "Pérès", semble avoir été corrigé à partir de Peredes (?)

*Reception de
la charge de
lieutenen de
sénéchal lei et
captene du le
château de Nimes
par Guillaume
de La GORCE*

*h
huictiesme presse*

*{signature?}
{Marchantes?}*